

Docteur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
Ministère des Solidarités et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75350 Paris

Paris le 23 avril 2020.

Objet : Reconnaissance du COVID-19 comme maladie professionnelle

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons réagir à votre déclaration du 21 avril écoulé précisant que le « Covid-19 » serait reconnu de façon « automatique » comme maladie professionnelle pour les personnels soignants.

Sans que la présente revendication ne remette aucunement en cause l'investissement important de nos collègues soignants de la Fonction Publique Hospitalière cette annonce démontre néanmoins, en corollaire, l'absence de reconnaissance des autres personnels hospitaliers pourtant massivement investis dans cette crise.

Par-delà nos collègues soignants, doivent être également pris en considération les personnels scientifiques, administratifs, logistiques, informatique, autres paramédicaux, cadres de santé et tant d'autres personnels et métiers nécessaires au fonctionnement quotidien et optimal de nos établissements de santé.

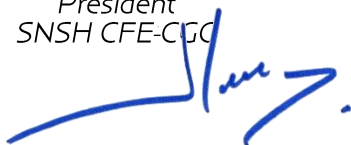
Le Gouvernement doit reconnaître les risques pris, au service des populations, par l'ensemble des agents publics hospitaliers investis avec altruisme, abnégation et courage, et ce même en l'absence d'équipements de protection individuelle, risques pris tant pour eux que pour leur famille de manière collatérale.

C'est pourquoi, le Gouvernement doit à présent reconnaître le « Covid-19 » comme maladie professionnelle, de façon automatique, pour l'ensemble des agents publics hospitaliers ayant été contaminés, quels que soient leur métier, statut et catégorie socio-professionnelle.

Nous savons pouvoir compter sur votre reconnaissance de leur engagement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre très haute considération.

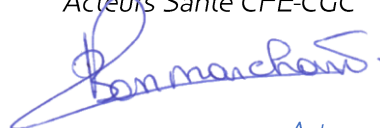
Dr Emmanuel FLORENTIN
Président
SNSH CFE-CGC



Syndicat National des Scientifiques Hospitaliers CFE-CGC

CHU Dijon Bourgogne / PBHU
2 rue Angélique Ducoudray - BP 37013
21070 Dijon Cedex
e.florentin@snsn.info
06 75 46 47 18

Mme Marie-Laurence BONMARCHAND
Présidente
Acteurs Santé CFE-CGC



Acteurs Santé CFE-CGC

15-17 rue Beccaria
75012 Paris
secretairegenerale@acteurs-sante.org
06 07 59 89 95